

Cher(e)s adhérent(e)s,

Dans notre infolettre de février, nous vous informions que Ré:Sonne*, dont Artisti est membre, procédait au remplacement de son système de distribution et que, pendant ces travaux, elle suspendait sa distribution des redevances canadiennes jusqu'en juillet 2022. Nous vous indiquions toutefois que les redevances correspondant aux diffusions de 2021 vous seraient livrées selon le calendrier de distribution régulier, soit vers juillet 2022.

Or, en raison de problèmes propres au développement de ce genre de système, RéSonne nous a laissé savoir que des délais supplémentaires étaient à prévoir et que la distribution prévue des redevances de 2021 était retardée. **Malgré cela, Artisti et les autres sociétés membres de Ré:Sonne se sont assurées qu'un paiement partiel de ces redevances (évalué en fonction d'une valeur par diffusion préliminaire) puisse vous être acheminé aujourd'hui.**

Ce premier versement de vos redevances de 2021 sera complété par les distributions définitives que Résonne devrait nous faire parvenir à l'aide de son nouveau système au début de l'automne 2022.

Lorsque le paiement définitif de vos redevances de 2021 sera ainsi effectué, vous verrez sur votre portail Artisti que le paiement partiel que nous vous versons aujourd'hui apparaîtra en négatif et qu'il sera remplacé par le paiement définitif de vos redevances de 2021 qui apparaîtra, lui, en positif. Vous recevrez alors dans votre compte la différence entre le montant que vous avez encaissé aujourd'hui et le montant définitif de vos redevances de 2021.

Par ailleurs, bien qu'Artisti prennent toutes les précautions nécessaires pour éviter cette situation, il se peut que certains d'entre vous recevront aujourd'hui un paiement qui serait une estimation supérieure ou erronée de ce qu'ils auraient dû normalement recevoir pour leurs diffusions de 2021. Dans ce cas, lorsque le paiement définitif nous sera versé par Ré:Sonne, les sommes qui auraient pu vous être versées en trop seront récupérées à même vos futurs versements de redevances.

Redevances canadiennes pour des années antérieures à 2021

Artisti et les autres sociétés membres de RéSonne travaillent de concert avec cette dernière pour déterminer quand et comment le prochain versement de redevances pour les années antérieures à 2021 pourra être fait.

Redevances américaines de SoundExchange et autres redevances de sources étrangères

Enfin, sachez que les redevances américaines versées par la société SoundExchange et les autres redevances de sources étrangères vont continuer à vous être versées selon le calendrier normal de distribution.

**Ré:Sonne est la société canadienne de perception des redevances de rémunération équitable pour les artistes interprètes et les producteurs. À ce titre, elle est mandatée par les sociétés de gestion collective canadiennes membres (Actra RACS, Artisti, Connect, MROC, Soproq) pour percevoir auprès des services de musique les redevances, à charge de les reverser aux sociétés membres.*